



HAL
open science

L'édition numérique structurée des Curieuses recherches du Mont Saint-Michel de dom Thomas Le Roy

Marie Bisson

► **To cite this version:**

Marie Bisson. L'édition numérique structurée des Curieuses recherches du Mont Saint-Michel de dom Thomas Le Roy. Schedae: preprints de l'Université de Caen Basse Normandie, 2011, prépublication n° 12 (fascicule n° 1), pp.115-126. hal-00656637

HAL Id: hal-00656637

<https://hal.science/hal-00656637>

Submitted on 28 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'édition¹ numérique structurée des *Curieuses recherches du Mont Saint-Michel* de dom Thomas Le Roy

Marie Bisson, doctorante

CRAHAM, UMR 6273

L'œuvre de Thomas Le Roy est exemplaire des travaux historiques menés par les Mauristes aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le réseau des abbayes qui appartenaient à la congrégation bénédictine de Saint-Maur constituait un véritable laboratoire d'enquête historique et d'édition de sources anciennes. Les Mauristes travaillaient notamment à la rédaction des «histoires»² des abbayes de leur congrégation dans le cadre d'une vaste enquête sur leur ordre. L'inventaire des œuvres consacrées à l'histoire de l'abbaye du Mont Saint-Michel à partir de l'installation de la congrégation dans ce lieu en 1622 – qu'elles appartiennent à l'ancien fonds de Saint-Germain-des-Près³ ou à l'ancienne bibliothèque du monastère normand⁴ – est représentatif du travail accompli dans les abbayes mauristes pendant cette période de réforme et montre combien les abbés et moines du Mont ont suivi le mouvement

1. Il s'agit d'un travail de thèse de doctorat, sous la direction de Catherine Jacquemard et Véronique Gazeau, ayant pour objectif la réalisation d'une édition numérique structurée de l'œuvre de dom Thomas Le Roy sur le Mont Saint-Michel, au moyen de la *Text Encoding Initiative*.
2. Le travail réalisé par Daniel-Odon Hurel sur l'érudition mauriste, et en particulier son édition de textes de dom Jean Mabillon permet d'avoir un aperçu du travail historique effectué par l'ensemble de la congrégation et d'apprécier l'effort de conceptualisation de la part de ses responsables. Cf. D.-O. Hurel, *Dom Jean Mabillon, moine et historien*, Paris, R. Laffont (Bouquins), 2007.
3. Cf. le catalogue de Léopold Delisle sur l'ancien fonds latin de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Près, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France (L. Delisle, *Inventaire des manuscrits de Saint-Germain-des-Près, conservés à la Bibliothèque impériale, sous les numéros 11504-14231 du fonds latin*, Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1868). Cf. aussi le travail d'Henri Omont sur le fonds français de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Près (H. Omont, *Catalogue général des manuscrits français*, t. 3, Paris, E. Leroux, 1900).
4. Cf. G. Nortier, *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines de Normandie*, Caen, Caron, 1966, en attendant la complétude du travail de Monique Peyrafort qui recense actuellement les ouvrages des bibliothèques mauristes normandes.

lancé par l'abbaye mère de Saint-Germain-des-Prés. Citons seulement *l'Histoire générale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la mer*⁵ de dom Jean Huynes, *L'histoire de l'abbaye du Mont Saint Michel, au péril de la mer, Diocèse d'Avranches en la province de Normandie*⁶ de dom Thomas Le Roy ou encore *l'Histoire du Mont Saint-Michel, depuis sa fondation par saint Aubert, en 708, jusqu'à l'année 1744, composée par un religieux bénédictin de l'abbaye royale du Mont Saint Michel, de la Congrégation de Saint Maur*⁷.

Dom Thomas Le Roy, l'auteur du corpus choisi, est né en 1618 et a rejoint l'ordre bénédictin de la congrégation de Saint-Maur en 1632. Il arrive au Mont Saint-Michel en novembre 1646 et doit quitter l'abbaye dès le 24 juillet 1648 pour l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes. Il occupe ces deux années à des recherches érudites sur l'histoire du Mont Saint-Michel et rédige trois versions de son travail, dont les manuscrits autographes sont parvenus jusqu'à nous. En dehors de sa production sur l'histoire du Mont Saint-Michel – environ 800 pages manuscrites – Philippe Lenain⁸ recense trois autres textes attribués à dom Le Roy : une œuvre perdue intitulée *Histoire du monastère de S. Benigne de Dijon*⁹, une œuvre conservée aux archives départementales du Loiret, *L'inventaire des titres concernant la mense conventuelle de Saint Benoît sur Loire*¹⁰, et les *Remarques des choses notables arrivées dans l'abbaye de Saint Benoît-sur-Loire, de la congrégation de Saint-Maur, immédiate du Saint-Siège, située dans l'enclave du diocèse d'Orléans, depuis sa fondation, faite à l'ordre du R. P. prieur de Verthamond, prieur claustral en icelle, et du R. P. en Dieu Messire Loys Barbier de la Rivière, abbé commendataire et d'autre part évêque de Langres*¹¹, conservées à Orléans.

Le corpus à éditer repose sur la totalité de l'œuvre de dom Thomas Le Roy concernant le Mont Saint-Michel. Il est ainsi composé de trois témoins autographes, différents par leur volume, leur nature, leur composition, qui correspondent à des intentions et à des formes de publications différentes. Ce sont donc trois documents complémentaires susceptibles d'éclairer la démarche de travail du moine mauriste. L'œuvre de dom Le Roy est restée à l'usage interne de la congrégation de Saint-Maur, mais elle a fait l'objet de deux copies contemporaines¹², dont l'une a été attribuée à dom Le Roy. Au XIX^e siècle l'édition d'Eugène

5. Manuscrits du fonds français de la Bibliothèque nationale de France conservés sous la cote 18 947 et 18 948, anciens manuscrits 924¹ et 924² de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Le manuscrit 18 948 a fait l'objet d'une édition au XIX^e siècle : J. Huynes, *Histoire générale de l'abbaye du Mont Saint-Michel au péril de la mer*, E. de Robillard de Beaufort (éd.), Rouen, Le Brument – Ch. Métairie, 1872-1873.
6. Manuscrit du fonds français de la Bibliothèque nationale de France conservés sous la cote 18 950, ancien manuscrit 530 de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il s'agit d'un manuscrit composite. L'essentiel – 198 pages sur 222 – est de dom Le Roy, mais il est suivi de quatre textes anonymes (de 1 à 12 feuillets), concernant chacun le Mont Saint-Michel.
7. Manuscrit du fonds français de la Bibliothèque nationale de France conservé sous la cote 18 949, ancien manuscrit 924³ de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Cf. H. Omont, *Catalogue général des manuscrits français*, t. 3, Paris, E. Leroux, 1900, p. 141. On notera encore que *l'Histoire littéraire* de dom Tassin (Bruxelles, 1777, p. 80) attribuée à dom Robert Quatremaire une *Histoire abrégée du Mont Saint-Michel avec les motifs du pèlerinage*, parue en 1668, in-12.
8. Cf. P. Lenain, *Histoire littéraire des Bénédictins de Saint-Maur : Bibliothèque des écrivains*, t. 1, Paris, Éd. du Millénum, 2001, p. 329-330.
9. T. Le Roy, *Histoire du monastère de S. Benigne de Dijon, ou plutôt Remarques de Mémoires des choses anciennes é nouvelles arrivées en icelui, pour plus facilement par quelques personne intelligente en composer une histoire fidèle. Le tout recueilli & composé sur les titres & enseignements gardés es archives & trésor dudit Benigne de Dijon*, 1121 p. [manuscrit perdu]. Ce manuscrit est le seul attribué à dom Thomas Le Roy par dom Tassin dans son *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, Bruxelles, 1777, p. 101.
10. *Inventaire des titres concernant la mense conventuelle de Saint Benoît sur Loire*, août 1658, 553 ff °, ms Orléans (Arch. 7 département du Loiret, H 31) publié in M. Prou et A. Vidier, *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, t. 1, Paris, 1907, p. XXVIII.
11. Œuvre conservée à Orléans : manuscrits 394 et 492-493. Il reste à examiner si les autres œuvres conservées de dom Thomas Le Roy présentent les mêmes spécificités que celles observées sur celles du Mont Saint-Michel.
12. Manuscrits 64 et 65 de la bibliothèque municipale de Cherbourg. Le catalogue des manuscrits de cette bibliothèque attribue l'autorité du manuscrit 64 à dom Le Roy, jugeant autographe la signature finale.

de Robillard de Beaufort¹³ a remis à la disposition du public une partie du travail du moine mauriste.

L'objectif de l'édition numérique du corpus de dom Le Roy est de pouvoir mettre à la disposition des lecteurs une édition des textes complets, qui restitue le travail de l'historien mauriste dans ses différentes phases et choix de rédaction. Le volume de texte à transcrire et les répétitions possibles entre les différentes sources ne justifient pas nécessairement une édition papier de l'intégralité du corpus, bien que la méthode choisie n'empêche pas cette possibilité. En revanche, l'édition électronique peut présenter plusieurs avantages – interopérabilité, liens internes et externes, statistiques... – développés dans la suite de cette communication. Elle doit prendre en compte les besoins des chercheurs: il s'agit donc d'envisager des outils de travail qui leur soient utiles et de structurer le texte avec cet objectif. D'autre part, le travail de dom Le Roy s'inscrit dans celui plus vaste des érudits mauristes. L'édition de ses textes, et donc en amont leur structuration, a pour vocation de montrer comment un mauriste mettait en pratique les recommandations et les instruments de travail définis par l'abbaye mère de Saint-Germain-des-Prés et comment le travail de dom Thomas Le Roy s'inscrit à la fois dans la construction de la grande bibliothèque de la congrégation et participe aussi pleinement à celle du monastère du Mont Saint-Michel. L'édition proposera une transcription diplomatique et une version normalisée, annotée pour chacun des textes tout en éclairant le lecteur sur l'histoire de la rédaction de ces trois manuscrits et des liens qui les unissent.

Nous tenterons de montrer ici comment le métalangage XML (*eXtensible Markup Language*) et plus précisément comment les recommandations d'encodage proposées par la TEI (*Text Encoding Initiative*) ont été utilisées pour structurer les textes du corpus de dom Le Roy. Il s'agira de voir ce que la structuration implique pour le travail du chercheur, mais aussi les problèmes qu'elle peut aider à résoudre. Il s'agira également de présenter comment la structuration selon les normes de la TEI sert les objectifs scientifiques posés au début du projet, mais aussi comment elle peut ouvrir vers de nouvelles perspectives de recherches. Au moyen d'un exemple, celui du manuscrit 13 818, nous montrerons quels éléments de la TEI nous avons utilisés pour la structuration et quelles perspectives éditoriales cette structuration doit prendre en compte. Enfin nous montrerons l'enjeu de la structuration pour l'ensemble du corpus, les problèmes posés et les quelques réponses scientifiques qui émergent après un an de transcription et de structuration.

Description du corpus

Trois manuscrits de dom Thomas Le Roy rédigés entre 1647 et 1649

Le corpus choisi pour l'édition est donc composé de trois manuscrits, écrits pendant une courte période et concernant chacun l'histoire du Mont Saint-Michel.

Les curieuses recherches du Mont Saint Michel

La rédaction du manuscrit principal de dom Le Roy, *Les curieuses recherches du Mont Saint Michel*, conservé au musée des Beaux-Arts de Caen, sous la cote 195 du fonds Mancel, commence le 1^{er} janvier 1647 et se termine le 23 juillet 1648. Le manuscrit de 290 feuillets débute par quelques pièces d'avant-propos – une dédicace à l'archange, une adresse au lecteur et une description du Mont. Suivent quarante-trois chapitres sur l'histoire de

13. Cf. T. Le Roy, *Le livre des curieuses recherches du Mont Saint Michel*, E. de Robillard de Beaufort (éd.), Caen, Société des Antiquaires de Normandie, 2008 [fac-similé de l'édition de 1876-77].

l'abbaye ; le premier consacré à l'évêque Aubert et les quarante-deux suivants à chacun des abbés du monastère – de Mainard I^{er} à Jacques de Souvré. Chaque chapitre est composé d'un nombre inégal de paragraphes. Leur nombre varie selon les événements survenus pendant chaque abbatiat, la durée de règne de chaque abbé sur le Mont, et les sources disponibles au XVII^e sur ces abbés. Chaque paragraphe est construit de manière identique : il est numéroté en en-tête, résumé et daté dans la marge, et le jour de la rédaction est donné en fin de paragraphe. L'œuvre peut donc également être lue comme le journal de travail du moine mauriste. Le manuscrit se termine par une table des chapitres, puis par une table des matières qui réorganise par thème le manuscrit rédigé de façon chronologique.

Il ne s'agit apparemment pas d'une œuvre de commande puisque, dans ses parties d'avant-propos, dom Thomas Le Roy ne précise aucun commanditaire. Il écrit au contraire, dans son adresse au lecteur :

Ceci¹⁴, avec l'inclination naturelle que j'ai de savoir l'origine de tout ce que j'entends et vois, me fit résoudre d'en chercher des connaissances plus certaines, et par après d'en laisser des mémoires par écrit à ceux qui comme moi le [sic] l'auraient jusque-là ignoré¹⁵.

Brève histoire de l'abbaye du Mont Saint-Michel

Le manuscrit, conservé sous la cote 13 818¹⁶ du fonds latin de la Bibliothèque nationale de France, est un manuscrit composite réunissant de nombreuses histoires d'abbayes. S'y trouvent pas moins de quatre textes relatant l'histoire du Mont Saint-Michel à partir du folio 361. Parmi eux, les folios 428 à 438 constituent un abrégé de dom Le Roy envoyé à dom Luc d'Achery, alors bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 29 juillet 1647. Il s'agit d'un texte d'une vingtaine de pages, suivi d'une lettre de dom Thomas Le Roy adressée à dom Luc d'Achery, qui accompagnait l'envoi du manuscrit et qui précise :

Ce ne m'a pas été peu de satisfaction, d'avoir en cette petite commission par notre révérend père prieur de vous faire cet abrégé de l'histoire du célèbre et dévot monastère du Mont Saint-Michel, lequel à présent j'ai le bonheur d'habiter¹⁷.

Le texte de dom Thomas Le Roy présente de manière très succincte : la fondation du Mont et les chartes fondatrices ; une liste des abbés et des hommes illustres ayant participé à la splendeur du Mont ; une description du Mont ; la copie d'une bulle d'Alexandre III (bulle datée de 1163).

L'histoire de l'abbaye du Mont Saint-Michel, au péril de la mer, diocèse d'Avranches en la province de Normandie

L'histoire de l'abbaye du Mont Saint-Michel, au péril de la mer, diocèse d'Avranches en la province de Normandie est répertoriée quant à elle parmi les manuscrits du fonds français de la BNF sous la cote 18 950. C'est un texte de 196 pages, envoyé à Saint-Germain-des-Prés le 13 juillet 1648. Il s'agit là aussi d'un ouvrage de commande comme l'indique dom Le Roy lui-même dans son journal de travail :

L'an 1648, le même 13^e jour du mois de juillet, suivant l'ordre et commandement du révérend père dom Grégoire Tarisse, supérieur général ci-devant de notre congrégation, j'ai envoyé au

14. Dans le cadre de cette communication, l'orthographe et les outils grammaticaux des trois citations de dom Thomas Le Roy ont été normalisés. La syntaxe en revanche n'a pas été modifiée.

15. Manuscrit 195 du fonds Mancel, au musée des Beaux-Arts de Caen, fol. 4r.

16. Cf. L. Delisle, *Inventaire des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés, conservés à la Bibliothèque impériale, sous les numéros 11504-14231 du fonds latin*, Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1868, p. 116-117.

17. Extrait du manuscrit 13 818 conservé dans le fonds latin de la BNF, fol. 438r.

révérend père dom Lucas d'Achery, à Saint-Germain-des-Près à Paris, l'histoire de l'abbaye du Mont Saint-Michel [...] tirée tant des manuscrits du père dom Jean Huynes [...] que des anciens bouquins du dit monastère, pour le tout servir à la confection de l'histoire générale de l'ordre de Saint-Benoît en France¹⁸.

Le manuscrit est composé de seize chapitres numérotés. Il présente thématiquement l'histoire du Mont Saint-Michel en s'appuyant notamment sur l'*Histoire générale de l'abbaye du Mont Saint-Michel au péril de la mer* de dom Jean Huynes écrite quelques années plus tôt, mais est largement étayé d'autres textes manuscrits conservés alors au Mont. À la manière de dom Jean Huynes, dom Thomas Le Roy a ajouté en marge de son manuscrit les cotes des sources qu'il a utilisées. Parmi elles reviennent, par exemple, les cotes AA – correspondant au *Cartulaire du Mont Saint-Michel*, aujourd'hui répertorié comme manuscrit 210 de la bibliothèque d'Avranches – B ou LB – correspondant au Livre Blanc, cartulaire manuscrit datant du XIV^e siècle aujourd'hui perdu –, etc.

Par la seule description de ces trois textes, nous voyons à la fois l'originalité et la complexité de chacun des trois manuscrits et leur interdépendance. Les deux manuscrits conservés aujourd'hui à la BNF sont écrits pendant la rédaction du manuscrit principal qui relate ces rédactions. En outre, certains titres de parties et contenus se font écho. Tel est le cas de la description du Mont Saint-Michel qui occupe les folios 5 à 9 du manuscrit 195, qui est reprise dans le manuscrit 13 818 des folios 433v à 435 et apparaît également dans le manuscrit 18 950 au chapitre 2.

Copies et éditions

Deux copies résumées, non datées, du manuscrit 195 existent et sont conservées dans le fonds ancien de la bibliothèque municipale de Cherbourg sous les cotes 64 et 65. Dans le catalogue des manuscrits de cette bibliothèque, le manuscrit 65 est enregistré, avec raison, comme une copie soignée du manuscrit 64. En revanche, le manuscrit 64 y est attribué à dom Thomas Le Roy, parce qu'il serait signé de la main du moine mauriste en dernière page. Cette attribution n'a jamais été remise en cause, cependant, après consultation des deux manuscrits, la graphie, les choix orthographiques, l'absence d'abréviations... montrent que dom Thomas Le Roy n'en est probablement pas l'auteur.

Une édition de dom Le Roy a été réalisée par un érudit normand au XIX^e siècle, Eugène de Robillard de Beurepaire. Les deux volumes de cette édition de la Société des Antiquaires de Normandie parus en 1878 ont été et sont toujours une source importante pour les historiens de la Normandie et ceux qui étudient la littérature mauriste. Ils ont d'ailleurs fait l'objet d'une réédition en fac-similé en 2008 avec une introduction d'Henri Decaëns. Cependant Eugène de Robillard de Beurepaire s'est appuyé essentiellement sur le manuscrit 195 du fonds Mancel. D'autre part il avait édité, quelques années auparavant, le travail de dom Jean Huynes, et le texte de dom Thomas Le Roy lui est apparu comme répétitif par rapport à ce dernier. Il a donc opéré des coupes sombres dans le texte de dom Thomas Le Roy et a choisi de ne transcrire que les résumés des paragraphes qui ne lui semblaient pas apporter matière nouvelle. Il est indispensable aujourd'hui de pouvoir fournir une édition fidèle à l'œuvre complète et qui précise son contexte de rédaction. Enfin, Eugène de Robillard de Beurepaire, comme beaucoup de ses contemporains, ajoute des compléments d'information au texte des auteurs qu'il publie, mais sans distinguer ce qui revient à l'auteur de ce qui est de son fait, d'où l'intérêt aujourd'hui d'une édition qui restitue sans ambiguïté le texte initial de dom Le Roy.

18. Extrait du manuscrit 195 conservé au fonds Mancel de la bibliothèque du musée des Beaux-Arts de Caen, chap. 43, § 162.

Édition du corpus

En raison des avantages d'interopérabilité et de pérennité qu'offre la structuration en XML des textes, il a été choisi d'encoder les textes de dom Thomas Le Roy en suivant les recommandations de la TEI. L'édition de chacun des textes se présentera sous deux formes. La première sera une version imitative, une sorte de fac-similé électronique. Il s'agit de représenter les éléments essentiels du manuscrit le plus précisément possible, ce qui n'est pas sans poser problème, notamment quand il s'agit de transposer des graphies manuscrites en typographie. La deuxième forme suppose l'établissement d'un texte lisible par un lecteur contemporain : rétablir une ponctuation, une typographie, une orthographe normalisée en dénaturant le moins possible le texte initial. Cette deuxième version sera une édition critique, enrichie de notes de commentaires, d'index, de glossaires, etc.

La méthode de travail suppose deux versions dépendantes l'une de l'autre, qui présentent la même structure de base. Chaque partie, sous-partie... sera identifiée par des références permettant une vue parallèle des deux versions du texte.

La version imitative

Différentes raisons ont motivé notre choix d'une édition diplomatique. Tout d'abord, un souci pédagogique : en effet, dans la perspective d'une mise en ligne des images numérisées des manuscrits, la version imitative guidera le déchiffrement. Il y a également un souci linguistique : le lecteur peut s'intéresser à l'histoire graphique du texte – à l'orthographe, aux types d'abréviations... – et peut ainsi faire des recherches dans le texte, ce qui est impossible en mode image. Enfin, s'y ajoute un souci d'authenticité : face à un problème de compréhension, de cohérence du texte établi, le lecteur pourra revenir à la version imitative.

Outre les éléments de la TEI proposés pour l'ensemble des documents dans le chapitre 3 de *The TEI Guidelines P5*¹⁹, le chapitre 10, qui propose les éléments utiles à la description du manuscrit, et le chapitre 11, qui contient les éléments pour la représentation des sources primaires, ont été utilisés pour la structuration des textes de dom Le Roy.

Parmi les nombreux éléments proposés, il a fallu effectuer un choix. Il a donc été choisi d'encoder, pour l'instant, les manuscrits, livres, chapitres, sections et sous-sections, les titres, les paragraphes, la numérotation de dom Le Roy, les réclames ainsi que tous les commentaires, résumés et annotations de l'auteur placés en marge.

La description du texte implique aussi la description des biffures et des ajouts. Grâce aux attributs, seront spécifiés les différents types d'ajouts : à la suite du texte principal de l'auteur, en marge, au-dessus de la ligne ou en surcharge. Les mains responsables des suppressions et des ajouts sont également précisées. Pour le manuscrit 13 818, seul dom Le Roy a corrigé son texte, mais ce n'est pas le cas du manuscrit 195 où pas moins de quatre mains correctrices interviennent. Les changements de page et les passages à la ligne observés sur le manuscrit sont décrits et identifiés. Les abréviations sont encodées, mais ne sont pas développées dans cette version du texte. Les nombreuses possibilités de la TEI ne peuvent pas être appliquées toutes ensemble à tous les textes. Les choix doivent s'opérer en fonction des objectifs scientifiques et en fonction des contraintes de temps qui régissent l'évaluation de la recherche.

Parallèlement au choix des éléments et attributs, il faut décider des polices aptes à représenter typographiquement les lettres et abréviations de dom Le Roy. C'est l'*open*

19. Cf. L. Burnard et S. Bauman, *The TEI Guidelines P5*, 2008, consultable et téléchargeable sur <http://www.tei-c.org>.

type Junicode, une police de caractères Unicode conçue pour la typographie des textes médiévaux, qui a pour le moment été retenue.

Tableau 1 : Récapitulatif des éléments et attributs utilisés pour l'édition diplomatique :

Objet décrit	Élément utilisé	Attributs éventuellement utilisés
Les manuscrits, livres, chapitres, sections et sous-sections	<div>	@type = "manuscrit livre chapitre section sous-section" @xml:id=
Titre de partie	<head>	@xml:id=
Paragraphe	<p>	@xml:id=
Numérotation de page de l'auteur	<fw>	@type="pageNum"
Réclame	<catchword>	
Changement de page	<pb>	@ed="ms195 ms13818 ms18950" @n=
Changement de ligne	<lb>	
Ajout	<add>	@hand= @place="ligneSup surcharge margeD margeG"
biffure		@hand= @precision="biffé"
Abréviation	<abbr>	
Note de l'auteur	<note>	@resp="dlr" @type="source commentaire" @place="marge"
Manchette	<note>	@resp="dlr" @type="manchette"
Nom de personne	<name>	
Nom de lieu	<placeName>	
date	<date>	
Phrase ou mot en latin	<foreign>	@xml:lang="LAT"

L'établissement du texte en français moderne

Une fois la transcription réalisée, partant de la structure ainsi obtenue, le texte va être établi et normalisé. Le texte de dom Le Roy n'a jamais fait l'objet d'édition à l'époque de l'auteur ; les textes ont donc été peu ou pas révisés, peu ou pas relus. Il s'agit ici de normaliser le texte pour offrir au public contemporain une lecture plus fluide que celle proposée par la version imitative.

Pour cette édition critique du texte nous avons choisi de développer les abréviations, et de rétablir une typographie respectant les normes éditoriales actuelles (ponctuation, italique pour le latin, distinction des majuscules et minuscules...). Nous devons également effectuer une certaine normalisation orthographique. Se posent ici les problèmes récurrents de l'édition des textes de cette époque : la normalisation des lettres ramistes, la modernisation des outils grammaticaux... problèmes pour lesquels les décisions, difficiles à prendre, ne sont pas toujours satisfaisantes et ralentissent considérablement le travail. La difficulté est

accrue parce que les textes de dom Le Roy appartiennent à des œuvres de nature différente et leur étude relève de plusieurs disciplines dont les usages ne sont pas les mêmes. Les ajouts et les biffures de dom Le Roy subsistent dans cette version du texte. En revanche, ils ne seront pas traités graphiquement de la même manière puisqu'il s'agit d'une édition critique. Les ajouts de dom Le Roy seront probablement traités comme le reste du texte, car nous les considérons comme appartenant au texte final souhaité par l'auteur. Les biffures, quant à elles, apparaîtront probablement sous forme de notes. L'éditeur scientifique a besoin de pouvoir lui-même ajouter des mots nécessaires à la compréhension, ou d'ôter les doublons laissés par l'auteur. Ces ajouts et suppressions doivent cependant apparaître dans la structuration du texte et seront donc encodés. Cette deuxième version sera enrichie de notes, commentaires, apparat, index et glossaire... Deux index sont prévus, celui des noms de lieux et des noms de personne. Les entrées d'index sont normalisées dans l'orthographe contemporaine. Ainsi «Theodoric» dans le texte, est indexé: *Thierry, abbé du Mont Saint-Michel*. Un glossaire des termes du lexique ancien est prévu: «*recloser*» est donc structuré et défini par «*refermer*». Pour l'édition en ligne il faudra envisager des liens du terme au glossaire, avec un retour possible au texte depuis le glossaire. Il faut aussi envisager les mots qui doivent entrer dans le glossaire et dont on rencontre plusieurs occurrences. Pour rendre la lecture plus facile et permettre un traitement particulier, chacune des notes sera typée. Des notes de sources seront ainsi créées: elles préciseront les sources identifiées de dom Le Roy – le manuscrit utilisé par le moine mauriste et les éditions principales des textes si elles existent seront ainsi donnés en notes de sources. On distinguera aussi les sources recopiées (charte de Robert²⁰, recopiée par dom Thomas Le Roy depuis le Livre Blanc [f. 6] dans le manuscrit 18 950, p. 11) de celles que dom Thomas Le Roy a consultées et réécrites (miracle de la femme qui accoucha au milieu de la mer, réécrit à partir de la lecture du manuscrit 212 d'Avranches). Dom Le Roy utilise un vocabulaire disparu ou modifié par rapport au vocabulaire actuel. Certains emplois nécessitent un commentaire plus développé que les définitions du glossaire, d'où les notes de vocabulaire. Dom Le Roy a rédigé trois versions différentes de ses recherches; parfois des incohérences, des erreurs apparaissent; les notes de commentaires permettront de les signaler et de les expliciter.

Tableau 2: tableau récapitulatif des éléments ajoutés dans la deuxième version proposée du texte:

Objet	Élément de la TEI	Attribut éventuellement utilisé
glossaire	<gloss> <term>	@target= @xml:id=
index	<indexName> <term>	@indexName=
notes	<note>	@resp="MB" @type="vocabulaire commentaire"
Corrections de l'éditeur scientifique	<sic> <corr>	

La méthode de travail retenue, transcription imitative puis établissement du texte implique d'envisager certaines difficultés pour les liens entre les deux versions. Il faut envisager un système de correspondance pour les divisions formelles qui ne demeurent pas identiques entre les deux versions: par exemple deux paragraphes donnés par dom Le Roy qui ne correspondent qu'à un seul dans l'édition scientifique du texte.

20. «Carta quam fecit comes Robertus sancto Michaeli de omnibus quae dedit, et postque consulatum suscepit», *L'histoire de l'abbaye du Mont Saint Michel au peril de la mer, diocese d'Avranches en la province de Normandie*, ms 18 950 du fonds français de la Bibliothèque nationale de France, f. 11.

Ma méthode de travail impliquerait que l'édition imitative soit définitive avant d'établir l'édition critique. Mais la normalisation, la recherche nécessaire à l'indexation... entraînent bien souvent des corrections du texte initialement transcrit. Cette recherche permet de corriger les erreurs survenues initialement lors de la transcription imitative. Il s'agit alors d'être systématique dans le report de corrections.

Apport de l'édition électronique pour l'analyse du corpus

Le travail réalisé sur le manuscrit 13 818, et décrit précédemment doit être généralisé aux deux autres manuscrits. Une fois les deux versions de chaque texte établies, elles doivent permettre de dégager les spécificités d'écriture du moine mauriste, son travail de recherche sur l'histoire du Mont Saint-Michel et montrer comment les différentes versions de son travail se sont alimentées et enrichies les unes les autres.

Montrer les parallélismes et les écarts entre les manuscrits

L'édition du corpus facilite l'étude comparative des manuscrits (parallélismes et écarts) et aide à établir l'histoire des textes. Ces derniers, nous l'avons vu, sont de longueur et d'organisation différentes. Cependant, dès la lecture et plus la transcription progresse, plus nous pouvons remarquer des liens étroits entre certains passages du texte.

L'exemple des parties de manuscrits consacrées à la description du Mont est particulièrement parlant. Placée en avant-propos du manuscrit 195, la description du Mont Saint-Michel fait également l'objet du chapitre 2 de *Histoire générale...* (manuscrit 18 950) et d'une partie de l'abrégé (manuscrit 13 818). Les parties respectives du manuscrit 195 et du manuscrit 13 818 commencent exactement de la même manière, puis au bout de quelques lignes, dom Le Roy a arrêté sa copie et a différencié sa manière de décrire le Mont de celle qu'il avait précédemment adopté dans le manuscrit 195. Il sera intéressant de pouvoir développer l'analyse des parties du texte concernant le même thème et qui sont parfois des copies d'un manuscrit à un autre. On peut envisager, une fois l'ensemble des textes transcrits, et chaque paragraphe identifié, une réalisation de liens entre les parties de manuscrits au moyen des identifiants et de l'attribut "corresp". Ou peut-être un outil informatique pourrait-il réaliser ces comparaisons, mais le travail de transcription et d'encodage des manuscrits n'est pas suffisamment avancé pour savoir si cela est envisageable.

Réaliser des statistiques

L'édition numérique structurée des textes de dom Le Roy donnera aussi accès à des analyses automatiques ou semi-automatiques du contenu. Citons comme exemple l'outil BaseX²¹, qui permet une analyse des éléments et des attributs utilisés. Le logiciel donne une vision globale ou plus spécifique du fichier ainsi analysé. Il est aussi possible de comparer des éléments entre manuscrits. Ainsi nous pouvons analyser le nombre de biffures dans les différents fichiers déjà transcrits. Dans le manuscrit 13 818 intégral, soit 20 pages divisées en 6 parties, on recense 32 biffures. Pour seulement 9 pages du manuscrit 195, les chapitres 5 à 9, on recense 7 biffures. Enfin pour les 60 premières pages du manuscrit 18 950, on recense 486 biffures. À ce stade de notre recherche, aucune conclusion définitive ne peut être donnée : les manuscrits n'ont pas été transcrits entièrement et nous analysons ici des parties inégales en taille. Cependant, ramené à la page, le nombre de biffures par manuscrit

21. Téléchargeable sur <http://www.inf.uni-konstanz.de/dbis/basex/>.

donne : 1, 6 biffures par page pour le manuscrit 13 818 ; moins d'une biffure par page pour le manuscrit 195 ; et 8 biffures par page pour le manuscrit 18 950. Cette analyse peut paraître anodine, mais elle permet de mettre des chiffres sur la rédaction des textes de dom Le Roy. On peut d'ailleurs s'étonner de voir que le manuscrit conservé au Mont et rédigé le premier à l'initiative de l'auteur semble être le plus soigné, tandis que le manuscrit envoyé à Paris sur commande de l'abbaye mère pour contribuer à l'histoire de l'ordre comporte beaucoup de ratures.

L'outil BaseX peut ainsi permettre de chiffrer très rapidement une intuition lors de la lecture des manuscrits : le manuscrit 195 semble bien plus élaboré quant à sa mise en page et sa rédaction que le manuscrit 18 950, ce que confirme ici l'analyse des biffures. De plus, la transcription est loin d'être terminée, mais l'analyse pourra se faire sur n'importe quels éléments du manuscrit et sous diverses formes et pourra corroborer ou infirmer telle intuition ou telle remarque sur la rédaction et le travail de dom Le Roy.

Permettre des extractions

Un autre avantage de l'édition électronique pour le projet scientifique est de pouvoir extraire des parties du texte et les donner à lire séparément du manuscrit dans lequel elles se trouvent. Cela implique de structurer très finement ces parties du texte. Une part du travail de recherche est de retrouver les sources utilisées par dom Le Roy. Dans le manuscrit 195, il a, le plus souvent, réécrit le texte de ses sources. On peut notamment supposer qu'il a lu le *Cartulaire du Mont Saint-Michel*. En effet tout le chapitre 1, consacré à Saint Aubert reprend entre autres, la *Revelatio*, et l'*Introductio monachorum*. Il sera ainsi possible d'établir une liste des sources lues et utilisées par dom Le Roy, grâce aux notes typées comme telles. Il arrive également qu'il transcrive ses sources, et c'est visiblement la méthode retenue pour la grande partie du manuscrit 18 950. Pour les sources transcrites par l'auteur, il est intéressant de pouvoir structurer et typer très précisément les paragraphes concernés, afin de pouvoir lire individuellement chaque charte et éventuellement pouvoir les comparer à ses sources quand nous pouvons encore y avoir accès. L'intérêt est également de pouvoir réaliser un apparat de ces chartes copiées dans plusieurs des manuscrits de dom Le Roy. L'outil *open source Juxta*²² peut permettre à partir de fichiers XML appauvris (texte et paragraphes uniquement) de produire automatiquement cet apparat. Dans le cas du corpus de dom Le Roy, pour lequel l'apparat n'est pas l'objectif premier de l'édition, mais pourrait s'avérer très utile pour l'analyse des textes et des sources de l'auteur, l'outil Juxta pourra permettre une analyse rapide et efficace sans nécessairement obliger à la structuration fine de l'apparat au moyen des éléments de la TEI.

S'inscrire dans un corpus plus grand

Le dernier avantage développé ici d'une édition encodée en XML est la possibilité de s'inscrire dans un corpus plus grand. Dom Le Roy a visiblement lu le *Cartulaire du mont Saint-Michel* dont la *Revelatio ecclesiae sancti Michaelis archangeli in Monte qui dicitur Tumba* et le *De miraculis in Monte Sancti Michaelis patris...* ont été mis en ligne en 2009²³. On peut imaginer des liens vers les sources ainsi mises en ligne. On pourrait, idéalement, reconstituer sous forme électronique la bibliothèque utilisée par le moine mauriste, notamment à partir de l'inventaire des bibliothèques mauristes que Monique Peyrafort est en train de réaliser en Normandie, et des ouvrages et textes encore disponibles.

22. Outil téléchargeable sur <http://www.juxtasoftware.org/>.

23. *Chroniques latines*, P. Bouet et O. Desbordes (éd.), Caen, Presses universitaires de Caen, 2009, consultables sur <http://www.unicaen.fr/services/puc/sources/chroniqueslatines/>.

De même, la base Scripta du CRAHAM met en ligne des chartes: on peut là encore imaginer l'interopérabilité entre les chartes de dom Le Roy éditées et la base de données. Nos textes pourraient alimenter la base et inversement notre édition pourrait renvoyer à des références bibliographiques présentes dans la base de données par des liens.

Conclusion

Cette édition électronique doit pouvoir relier plusieurs objectifs. C'est d'abord l'accès au texte intégral des *Curieuses recherches...*, les chercheurs et lecteurs n'ayant eu généralement accès jusqu'à aujourd'hui qu'à l'édition partielle d'Eugène de Robillard de Beaurepaire. La mise en ligne doit permettre également plusieurs niveaux de lecture²⁴. Dans le cas de cette édition, c'est la possibilité d'accéder à la version diplomatique ou à l'édition critique du texte, c'est le choix de lire le texte avec ou sans commentaires, notes d'apparat...

La structuration en XML doit également permettre d'exploiter le corpus grâce à des outils informatiques spécifiques qui analysent le contenu formel, structurel, textuel... Enfin, le respect des recommandations de la TEI, c'est aussi offrir la possibilité d'interopérabilité entre corpus, ou textes structurés selon les mêmes normes. L'édition permettra ainsi d'analyser le travail de dom Le Roy dans le contexte de la réforme mauriste. En effet, le 13 novembre 1647, dom Grégoire Tарisse envoie aux abbayes une circulaire imprimée, intitulée « Au sujet des mémoires qu'on demande pour composer l'histoire de l'Ordre »²⁵. L'édition en ligne devrait permettre d'analyser le vocabulaire, la graphie, la structure des textes de dom Le Roy pour voir s'il respecte les recommandations de l'abbaye mère de Saint-Germain-des-Prés. Les outils plus spécifiques, conçus par les informaticiens, tel BaseX ou Juxta, pourront permettre d'accéder à des données rapidement, et de faire une analyse plus fine, sinon plus rapide et plus fiable, du texte. L'édition numérique suivant les recommandations de la TEI devrait donc permettre d'analyser le corpus en fonction des objectifs de départ – la rédaction d'histoire d'abbayes aux débuts de la période mauriste –, mais permettra également aux chercheurs, linguistes comme historiens, d'exploiter le corpus selon leurs propres besoins, à partir du même fichier.

24. Cf. ce que Robert Darnton développe dans son article « Le nouvel âge du livre » (R. Darnton, « Le nouvel âge du livre », *Le débat*, n° 105, mai-août 1999, p. 176-184).

25. Publiée aussi dans les *Archives de la France monastique, Revue Mabillon*, t. VI, 1910-1911, p. 137 sq.

